



## Règlement intérieur - Périscolaire Talloires Montmin

### 1- Horaires

Garderie du matin : 7h30 (**pas avant**) à 8h max

Temps méridien : **Sortie à 11h30, retour à 13h20 (pas d'entrées ou de sorties pendant ce créneau)**

### 2- Inscription et facturation :

L'**inscription** à la garderie et à la cantine se fait sur **le portail famille** au **plus tard le jeudi 22h pour la semaine suivante.**

Si jamais il y a **des changements**, merci de **prévenir sur le portable du périscolaire 07.60.73.23.81**, par mail [enfance@talloires-montmin.fr](mailto:enfance@talloires-montmin.fr) ou **dans le cahier jaune**. **Pas de changement par voie orale : ni par les parents, ni par les enfants.**

Nous vous rappelons que nous avons **des gros effectifs à la garderie du soir, et qu'il est préférable de mettre vos enfants pour des vrais besoins.**

La facturation se fait sur la base de **votre quotient familial** (à fournir). Pour rappel concernant la garderie du soir, vous êtes **facturés suivant votre QF et votre heure d'arrivée** (les heures que vous indiquez sur le portail famille sont fictives). Cependant, les heures indiquées sur le portail, nous permettent de les mettre ou non aux activités proposées.

### 3- Retards ou autres cas :

- Si vous êtes en retard merci de prévenir au **07.60.73.23.81**. De même, si vous arrivez pendant le goûter. **ATTENTION, tout goûter commencé est dû.**
- **Présence sans inscription = majoration**
- Si vos enfants ne sont pas inscrits à la cantine ou à la garderie et que vous les mettez sans prévenir le personnel, **au bout de 3 présences non prévenues, pas de garderie pendant 1 semaine.**
- A partir de **3 retards de 15 minutes ou plus : pas de garderie pendant 1 semaine.**

- Si **une personne extérieure** vient récupérer votre enfant merci de nous **prévenir (Nom & prénom)** et qu'il soit muni de **sa carte d'identité.**

### 4- Autres informations :

- En cas de **maladie**, nous pouvons donner les médicaments à vos enfants mais seulement si vous nous donnez **une ordonnance à jour.**
- Pour la **garderie du matin**, l'entrée se fait par la **porte du bas (côté mairie)** et les enfants de maternelles doivent être **accompagnés jusqu'à la porte de la garderie. De plus, le petit déjeuner doit être pris avant de venir et non dans la salle.**
- **Il est interdit de passer par-dessus le portail vert à n'importe quel moment de la journée, merci de montrer le bon exemple à vos enfants.**
- Pour la **garderie du soir**, **signature** pour récupérer vos enfants. **Merci de leur laisser le temps de ranger.**
- Le goûter est fourni merci de ne pas en mettre dans le sac de vos enfants. De plus, ils ont au moins 2 ou 3 choix. Si l'enfant ne mange pas c'est sa décision.
- Parents de maternelles : Merci de **ne pas** laisser vos enfants **divaguer dans les couloirs de la maternelle quand vous venez les récupérer.**
- Si votre **enfant part seul** de la garderie ou à 16h30 merci de nous mettre **un mot dans le cahier jaune.**

L'équipe d'animation,

Date et signature :

(Apposer la mention « lu et approuvé »)